



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE SPORTIVE ET REGLEMENTAIRE

PROCES VERBAL N°38 – SAISON 2025/2026

Réunion du :	25/06/2026
Président :	TESSIER Yannick
Présents :	CESBRON Jean-Pierre, CHARBONNIER Julien, CHARBONNIER Jacques, FROGER Alain, PAUVERT Frédéric, PHILIPPEAU Dominique et SOULON Franck
Excusé :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. CESBRON Jean Pierre, membre du club de TRELAZE FOYER (513166) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHARBONNIER Jacques, membre du club de MONTILLIERS ES (521555) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHARBONNIER Julien, membre du club de DOUE LA FONTAINE RC (501943) et du GJ VERCHERS - MARTIGNE (560461) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. FROGER Alain, membre du club de LA POMMERAYE POMJ (545613) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. PAUVERT Frédéric, membre du club de PELLOUAILLES CORZE (546318) et du GJ PLESSIS PEL CORZE (561188) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes.

M. SOULON Franck, membre du club de TOUT MAULEVRIER SP (550965).

M. TESSIER Yannick, membre du club du LANDEMONT LAURENTAIS (542441) et du GF Orée d'Anjou (564391) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement féminin.

1. Approbation des Procès-Verbaux

Le procès-verbal n°37 du 11/06/2026 est approuvé.

2.Statut de l'arbitrage

La commission prend connaissance du mail de la **commission départementale du statut de l'arbitrage** et des décisions prises vis-à-vis des clubs en infraction avec l'article 41.

Aucun des clubs éligibles à l'accession pour cette saison n'est concerné par une interdiction.

3.Féminines

Jacques CHARBONNIER et Frédéric PAUVERT font un retour sur la rencontre avec les équipes féminines.

La Commission maintient un championnat en deux phases pour la saison 2026-2027.
La Commission n'est pas opposée à mettre en place un championnat D1F en une phase pour la saison 2027/2028 si quelques équipes rejoignent la compétition.

La Commission revoit son règlement de Challenge de District pour les seniors D2 F et D3 F afin que les équipes 2 et les ententes puissent participer à cette compétition.

4.Championnat 2026_2027

La commission établit les groupes de D1, D2, D3 et D4 pour la saison 2026/2027.

Ils ne seront publiés qu'après la fin des engagements et validation par le CODIR.

a) Championnat D4 :

L'équipe de **LA DAGUENIERE BOHALLE ES 1** ayant refusé son maintien en D4,
La commission procède à son remplacement comme prévu au tableau de repêchage par l'équipe de **SOMLOIRYZERNAY CP 3** qui a donné son accord.

b) Refus de maintien ou d'accession

La commission appliquera à la fin de la saison les articles 5-1-c et 5-2 du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux :

- Pas d'accession possible à l'issue de la saison

5.Calendrier 2026/2027

• Championnats masculins :

Une modification a été apportée au calendrier initial à la demande de certains districts.

En conséquence les 2 dernières journées de championnat sont positionnées comme suit :

- ***Journée 21 : le dimanche 23 mai 2027.***
- ***Journée 22 : le dimanche 30 mai 2027.***

Il n'y aura pas de championnat les week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte !

- **Championnats des féminines :**

Des modifications ont aussi été apportées au calendrier des féminines pour les **R1 F et R2 F**.

Barrages à l'accession au R2 F : le dimanche 23 mai 2027.

En conséquence, la commission modifie le calendrier pour les championnats de D1 F :

- **Journée 1 phase 2 : le dimanche 24 janvier 2027**

Fin des championnats D1F, D2 F et D3 F :

- **Le dimanche 2 mai 2027**

6. Règlement 2026/2027 - Modifications

a) Coupe de l'Anjou et Challenge de l'Anjou

Afin d'être en concordance avec le règlement de la Coupe des Pays de Loire, lors des tirages pendant la compétition propre :

« Coupe de l'Anjou USE :

*A partir des 1/16èmes de finale, les rencontres opposant des clubs ayant **trois divisions d'écart ou plus** se joueront sur le terrain du club hiérarchiquement inférieur. »*

« Challenge de l'Anjou :

*A partir des 1/8èmes de finale, les rencontres opposant des clubs ayant **trois divisions d'écart ou plus** se joueront sur le terrain du club hiérarchiquement inférieur.*

b) Challenge du District des Féminines

« Article 2 – Engagements

Cette épreuve est ouverte exclusivement à toutes les équipes disputant les championnats Phase 2 des deux dernières divisions de District (actuellement D2F et D3F) :

Les équipes en entente et les équipes réserves sont autorisées à participer à cette compétition.

... »

« Article 3 – Composition des équipes

- 1) *Tout club pourra inclure dans son équipe disputant le Challenge du District, des joueuses ayant déjà joué en équipe supérieure.*
- 2) *Aucune joueuse ayant participé à une rencontre de championnat national (U19F, U18F) ne pourra évoluer en Challenge du District.*
- 3) ***Pendant toute la durée de la compétition, toute équipe ne pourra pas inclure des joueuses ayant disputé plus de 2 matchs de championnat régional seniors et U18F ou des joueuses ayant disputé plus de 3 matchs de championnat départemental D1 F »***

c) Règlements des Championnats Seniors Régionaux et Départementaux

« Article 15 – Horaire et calendrier

2) Horaires :

a) L'heure officielle des rencontres est fixée à **15 heures**, sauf dispositions particulières prises par la Commission d'Organisation.

- Régional 1 :

Les rencontres se déroulent en principe le dimanche à 15h00. Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres le samedi entre 18h00 et 20h30.

La Commission communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs. ·

- Régional 2, Régional 3 et **Championnats départementaux** :

Les rencontres se déroulent le dimanche à 15h.

3) Horaires des rencontres seniors du district 49 :

- **Rencontres officielles Championnats, Coupes et Challenges Masculins : 15h00**

- **Lever de rideau : 12h30**

- **Rencontres officielles Championnats, Coupes et Challenges Féminines : 12h30 »**

7. Prochaines réunions

Prochaines réunions (présentiel) :

Lundi 20 juillet (sur convocation) Restreinte si nécessaire pour mise à jour groupes suite aux engagements.

Mercredi 12 août à partir de 10h30 pour les tirages des poules en Challenge de l'Anjou et Coupe des Réserves ainsi que la numérotation des championnats.

Le Président	Le Secrétaire
Yannick TESSIER	Jacques CHARBONNIER

